



Aqua-Bloc® 720-33

Membrane élastomère émulsifiée pour imperméabilisation

Propriétés physiques

- Couleur	Noir	- Maximum COV	10 g/L
- Teneur en solides (par poids)	60 % (environ)	- Résistance à l'arrachement après 7 jours d'immersion dans l'eau (ASTM D3330 modifié)	735 N/m (4,2 lb/po) typique
- Poids	1,0 kg/L (8,4 lb/gal US)	- Souplesse à basse température (CAN/CGSB-37.1M)	Pas de fissuration ni d'écaillage ni de perte d'adhésion
- Pouvoir couvrant	2 L/m ² (5 gal US/100 pi ²) pour pellicule sèche de 1,3 mm (55 mils)	- Perméance à la vapeur d'eau (ASTM E96)	6 ng/Pa.m ² .s (0,1 perm)
- Temps de prise Sans agent de cure Avec agent de cure	(à 20°C, 50 % H.R.) 24 heures Instantané	- Résistance à l'eau (ASTM D466)	Pas de nouvel émulsionnement ni perte d'adhésion
- Température d'application	Minimum recommandé 5°C (40°F)	- Inflammabilité Humide Sec	Ininflammable Brûle
- Température de service	Moins 40°C à 60°C (-40°F à 140°F)	- Résistance chimique	Résiste aux solutions moyennes d'acide, d'alcali, de sel et de chlorure de calcium
- Résistance à la rupture (ASTM D412)	135 kPa (21 psi) typique		
- Allongement à la rupture (ASTM D412)	2000 % typique		

Description

Aqua-Bloc^{md} 720-33 est une membrane élastomère de bitume émulsifié s'appliquant à l'état liquide et conçue pour l'imperméabilisation des murs de fondation et autres structures. Elle est conforme et dépasse même les exigences de la norme CAN/CGSB-37.1M.

Caractéristiques

- Membrane élastomère à faible module et sans joint
- Conserve sa souplesse sur une large gamme de températures
- Excellente adhérence à la plupart des surfaces de construction comme le béton, la pierre, le bois et le métal
- Peut être appliquée sur du béton frais
- Chevauche les fissures
- Ne contient aucun solvant et est sans danger pour l'environnement
- Peut être appliquée en une seule couche avec agent de cure pour prise immédiate

Utilisations

S'utilise pour hydrofuger et imperméabiliser les murs de fondation en béton coulé ou en blocs, les empattements, les dalles à double coulée, les dalles des garages de stationnement et les murs de soutènement pour la construction résidentielle.

Restrictions

Non destinée à être exposée à l'air libre en permanence. Doit être protégée durant les travaux de construction. Ne pas appliquer sur des surfaces détrempées. Toutes les émulsions bitumineuses contiennent une certaine quantité de micelle de bitume; l'entrepreneur doit donc mettre en œuvre un système de tamisage lors d'applications par pulvérisation.

Préparation de la surface

La surface doit être saine, sèche, propre et exempte d'huile, de graisse, de saleté et de toute autre matière étrangère. Remplir les trous des tirants à coffrage avec du mortier ou du ciment bitumineux pour toiture et laisser sécher. Les surfaces de béton doivent être exemptes d'arêtes vives, de vides ou de zones écaillées. Se référer au devis type.

Fissures d'au plus 3 mm (1/8 po) de largeur : appliquer du **POLYBITUME® 570-05** à raison de 1,5 mm (60 mils) d'épaisseur. Y encastrer une bande de renfort **Yellow Jacket** de 15 cm (6 po).

Fissures de plus de 3 mm (1/8 po) de largeur : appliquer le **Aqua-Bloc® 720-33** comme couche de fond sans agent de cure et laisser sécher complètement. Installer la membrane d'imperméabilisation autoadhésive **Blueskin® WP 200**. Appliquer une pression ferme sur toute la membrane pour garantir une adhérence totale.

Les **fissures de plus de 12,5 mm (1/2 po) de largeur** ne sont pas acceptables.

Application

Pour plus de détails sur l'application, consulter le devis type.

Hydrofugation – Appliquer à la brosse ou au pulvérisateur une couche de **Aqua-Bloc® 720-33** au taux approximatif de 1 L/m² (2 gal/100 pi²) et laisser sécher.

Imperméabilisation – Préparer l'agent de cure en dissolvant des granules de nitrate de calcium dans de l'eau au taux de 1 kg de nitrate de calcium pour 9 kg d'eau (solution à 10 %) en respectant les mises en garde du fabricant.

Appliquer la membrane **Aqua-Bloc® 720-33** avec un équipement de pulvérisation adéquat équipé d'un dispositif de tamisage à la tubulure d'aspiration et permettant de mélanger complètement l'émulsion bitumineuse et l'agent de cure à la buse de pulvérisation. L'agent de cure devrait être introduit dans une proportion approximative de 10 % à 20 % par rapport au taux réel d'application d'émulsion. Appliquer à partir du point bas pour permettre à l'eau excédentaire de s'écouler. De façon typique, l'application commence à l'empatement et se continue vers le haut. Le film, une fois sec, doit avoir une épaisseur minimale de 1,3 mm (55 mils).

Le **Panneau de protection 990-31** n'est pas requis pour l'hydrofugation. Laisser sécher complètement la membrane avant d'installer le **Panneau de protection 990-31** dans le cas d'imperméabilisation.

Nettoyage

Utiliser de l'eau pour nettoyer le produit non séché et des essences minérales pour les pellicules séchées.

Mise en garde

Dangereux si ingéré.

Énoncé de responsabilité

L'information technique et l'information relative à l'application apparaissant à la présente sont fondées sur nos meilleures connaissances scientifiques et pratiques. La présente information étant d'ordre général, on ne peut présumer d'aucune pertinence d'un produit à un usage particulier et aucune garantie ne peut être donnée quant à son exactitude, fiabilité ou intégralité exprès ou tacite autre que celle requise par la loi. Il incombe à l'utilisateur de vérifier la pertinence du produit à son usage prévu. Les fiches techniques de Compagnie Henry Canada sont mises à jour régulièrement et l'utilisateur est responsable d'obtenir et de confirmer qu'il a la version la plus récente. L'information contenue dans la présente fiche technique peut être modifiée sans préavis.